

Vers une démocratie pour tous !

D'une démocratie représentative vers une démocratie de participation

Parmi les idées qui animent notre programme il en est une que l'on peut considérer comme une clef de voûte : il s'agit de la démocratie participative.

Sans faire de cours je rappellerais que la démocratie participative n'est pas un concept nouveau, sorti d'un cerveau révolutionnaire et anarchiste, mais qu'elle est déjà établie dès l'Antiquité grecque et qu'elle fait fonctionner la *res publica* pendant un certain temps.

Donc parler ici de cet ancrage historique n'est pas vain : cela montre deux choses :

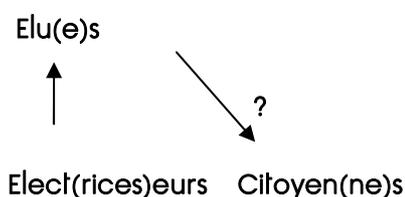
- 1- cela s'est déjà produit par le passé (l'être humain en est capable)
- 2- cela pourrait se reproduire.

Par ailleurs faut-il souligner qu'étymologiquement le terme de participative renvoie concrètement à la notion de démocratie : en donnant au peuple Maurepasien une partie du pouvoir de décision, on donne le pouvoir au peuple de gérer sa ville, comme il l'entend et de façon représentative.

Évidemment on sait aussi que cette démocratie participative a été abandonnée progressivement au profit des riches qui ont finalement décidé de reprendre le pouvoir (+ simple, + rapide) et d'installer une démocratie représentative (= contrôle social).

Tout n'est pas complètement désespéré : de nombreuses villes ont réimplanté depuis les années 60 le mode participatif.

Etienne Chouard, dans une formule un brin provocatrice, énonce qu'*[il]ne [croit] pas aux citoyens vertueux, mais aux bonnes institutions pour nous pousser à la vertu*. Or s'il est vrai que les peuples ont besoin d'être représentés par des élus qui font fonctionner des lois écrites qui visent à nous défendre contre les plus forts, les plus forts aujourd'hui sont souvent les élus mêmes. On peut légitimement redouter les abus de pouvoir ou les conflits d'intérêt qui orientent des prises de décision à la place du peuple.



La démocratie participative s'est développée dans une réflexion sur **les limites de la démocratie représentative** : pour faire simple la démocratie représentative c'est le pouvoir concentré entre les mains des élus qui font confiance à des experts ou en s'appuyant sur des lobbies forts déjà en place qui font autorité. Cela place les électeurs en situation de subir de décisions aux chapitres desquelles ils n'ont pas ou peu eu voix. Les serveurs deviennent alors les maîtres.

On peut aussi résumer cette situation en disant que cette démarche trouve son fondement dans les lacunes de la démocratie représentative :

- non représentation de la diversité sociale,
- éloignement des élus du terrain et de la réalité quotidienne,
- sentiment pour les citoyens de ne pas être sollicité, méfiance envers les hommes politiques,
- faiblesse des contre-pouvoirs,
- augmentation de l'abstention...

Donc être citoyen de nos jours, c'est avoir le droit d'élire des maîtres politiques qui vont tout décider à notre place pendant un temps. Par ailleurs, dans le cas d'une trahison ou d'un abus, ce citoyen n'a aucun moyen de résister !

Elect(rices)eurs → Elu(e)s → Citoyen(ne)s

De ce constat amer il ressort que l'on peut faire le choix de **redéfinir le rôle du citoyen**.

Par définition la **démocratie participative** se présente comme un système mixte dans lequel **le peuple** délègue son pouvoir à des représentants qui proposent et votent des lois, mais **conserve** cependant le pouvoir de se saisir lui-même de certaines questions

Comment ?

- la concertation dynamique, sous forme de débats libres, relative à des décisions (*exemple : conseils de quartiers, referendum local...*);
- la mise en place d'un système organisé qui garantit que toutes les idées constructives et nouvelles des citoyens seront examinées de manière efficace et garantissent l'intérêt général.

Pour aboutir à une réappropriation des questions locales par les Maurepasiens, il existe un processus démocratique et représentatif au sens strict : **le tirage au sort**.

Citoyens tirés au sort de chaque quartier → émissions de propositions → remontées aux conseils municipaux

Il ne faut pas craindre le tirage au sort ; nous serions nous tous bien plus puissants avec un système de tirage au sort qui ferait que nos représentants resteraient nos serviteurs et ne pourraient pas devenir nos maîtres.

Un système de démocratie participative sera d'autant plus pérenne que toutes les mesures décidées sont acceptables par la grande majorité des personnes concernées et vont dans le sens du "bien commun". On sait que depuis la constitution de conseils de quartier jusqu'à l'élaboration participative du budget municipal, la démarche conduit environ **10 % de la population** à s'engager dans cet aspect de la vie citoyenne.

L'exemple de la ville de Grigny.

Depuis 2004 la ville du Rhône a mis en place un budget participatif.

Plusieurs étapes :

- 1- **Conseils de quartiers** (6) cahiers de doléances – questions synthétisées - visites de quartiers en présence des élus, des services municipaux - état des lieux et réponses apportées sur le terrain – sinon reprise en conseil municipal
- 2- **Conseils municipaux thématiques** qui rapportent ou commentent les problèmes (spécialisés en fonction de leur compétence ou intérêt : santé, éducation, jeunesse, culture, environnement,...) – en présence des élus et des tirés au sort – le tirage au sort permet une représentation de tous les profils de citoyens - représenter la masse et non une élite politique - diversité des expériences sociales

- ⇒ La difficulté au début est de sensibiliser les habitants à l'intérêt collectifs. Il s'agit alors de faire converger les intérêts individuels vers des questions générales qui seront un apport pour la ville et tous les habitants.
- ⇒ Le budget collectif/participatif : une partie du budget est discuté en fonction des attributions prioritaires et discutés en amont (il s'agit souvent de plusieurs centaines de milliers d'euros à répartir)

Depuis 8 ans, les décisions touchant à l'aménagement du territoire (réfection du gymnase, création du centre de santé, rénovation des écoles...) sont prises par les habitants eux-mêmes. Dans un premier temps, il utilise le système des cahiers de doléances ou chaque habitant est invité à exprimer son point de vue sur ce qui a été réalisé, ce qui est en projet et ce qui devrait l'être. Dans un second temps, des débats sont organisés lors des conseils de quartiers afin de trouver des réponses collectives visant l'intérêt général.

Les habitants qui siègent aux différents conseils sont tirés au sort (500 personnes pour l'ensemble des conseils) n'y seraient pas allés d'eux-mêmes, mais considèrent qu'il faut "apporter quelque chose". Même si en théorie, il serait excellent qu'une grosse majorité des citoyens s'impliquent d'eux-mêmes dans les comités de quartiers, il est probable qu'ils n'en aient pas le courage, l'audace ou qu'ils se disent qu'ils ne "connaissent rien" et donc qu'ils ne se déplacent pas. Le tirage au sort permet de leur donner un sentiment de devoir citoyen et de leur faire comprendre qu'ils ont une mission à remplir (comme pour les jurés d'assises). Des mandats courts (1 an) permettraient de faire tourner les responsabilités régulièrement au sein des habitants.

De part les débats que cela génère, cet outil permet aussi de faire de l'éducation populaire et d'augmenter la culture politique de l'ensemble des citoyens.

Les critiques faites à la démocratie participative portent principalement sur :

- *la notion de démocratie participative qui n'est souvent qu'un simple discours rhétorique, sans réalité concrète, elle est parfois associée au populisme*
 - ⇒ la liste Maurepas pour Tous considère au contraire que le populisme consiste à renvoyer les gens chez eux, en les rassurant sur une bonne gestion des élus, et qu'il peut donc s'agir dans ce nouveau dispositif **d'un moyen inédit** (et déjà en place dans de nombreuses communes) **d'action populaire**.
- *la non représentativité des citoyens participants aux débats*
 - ⇒ la liste Maurepas pour Tous s'appuie sur l'expérience de citoyens d'autres communes, témoignant de l'efficacité du principe de tirage au sort qui **s'appuie sur la motivation** et non la délégation **de tous les habitants**.
- *le rôle des conseils et comités qui se limitent souvent à l'aspect "consultation", oubliant l'aspect "échanges entre acteurs"*
 - ⇒ la liste Maurepas pour Tous veut que les commissions populaires soient **inscrites au rang d'institution** par les élus qui seront obligés de rendre compte et de saisir les rapporteurs citoyens garants des accords pris en présence de tous les acteurs de la vie communale
- *la difficulté de savoir si les avis exprimés sont basés sur des considérations objectives ou sur la défense d'intérêts personnels*
 - ⇒ là encore la liste Maurepas pour Tous s'appuie sur les témoignages concrets d'autres communes qui montrent que si le dispositif demande un certain temps d'adaptation, les habitants **finissent par privilégier les projets collectifs qui seront prioritaires dans les débats**

C'est pourquoi la liste du Front de Gauche souhaite instaurer de la **démocratie faire par tous** !

Ce qui définit un fonctionnement démocratique, ce n'est pas le respect des formes sur des sujets anodins, mais le sujet de la discussion et la publicité des contradictions et conflits en présence. Nous voulons des modalités de démocratie participative qui associent des citoyens, des travailleurs des services, des usagers, dans l'expression, l'analyse et la délibération sur la manière dont on peut faire mieux fonctionner les institutions en place.